

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ACTUALITE
SPORTS
SANTE
REGION
CULTURE
PUBLICITE
alger16 le quotidien
SCAN ME



Edition N°1398 du Mercredi 3 Décembre 2025 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

LA "DÉCLARATION D'ALGER" POUR LA PROCLAMATION DU 30 NOVEMBRE



UNE JOURNÉE D'HOMMAGE AUX VICTIMES DE LA COLONISATION

P. 16

TRANSITION NUMÉRIQUE DANS LE SECTEUR DE LA JUSTICE



DES ACQUIS TANGIBLES RÉALISÉS

P. 5

COUPE ARABE FIFA 2025



ALGÉRIE - SOUDAN (AUJOURD'HUI A 13H)
COMMENCER DU BON PIED

Pp. 13, 14 et 15



COOPÉRATION ALGÉRO-BIÉLORUSSE

PROJET D'UNE USINE DE BUS À BOUIRA

• Le Président biélorusse à Alger pour une visite officielle

Pp. 6 et 7

AUGMENTATION DU SNMG, DE L'ALLOCATION CHÔMAGE ET DE LA RETRAITE

DES ENGAGEMENTS CONCRÉTISÉS PAR LE CHEF DE L'ÉTAT

L'annonce par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de l'augmentation du SNMG a déclenché une vague de réactions positives au sein du monde syndical, académique et économique. Une mesure forte qui entrera en vigueur dès janvier 2026.



UN QUOTA SUPPLÉMENTAIRE DE 2 000 LIVRETS DE HADJ POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE 70 ANS ET PLUS



Pp. 3 et 4

Savez-vous

TIZI-OUZOU

L'ENEL AZAZGA ACQUISE PAR LE GROUPE SONELGAZ

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjali, a annoncé lundi dernier à Tizi-Ouzou l'acquisition par le groupe Sonelgaz de l'entreprise Electro-industries (ENEL) d'Azazga, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation des transformateurs de distribution et des moteurs électriques.

La décision a été prise par les pouvoirs publics, il y a 3 mois, sur proposition du groupe Sonelgaz qui deviendra propriétaire de l'ENEL à 100% à partir du premier trimestre de l'année prochaine, a indiqué M. Adjali lors d'une visite de travail à Tizi-Ouzou. Cette décision "vient à point nommé conforter la vision stratégique des pouvoirs publics en matière d'énergie, qui ambitionne de conquérir des marchés à l'international, notamment, sur le

continent africain", a-t-il relevé, citant les marchés déjà conclus avec la Mauritanie, le Nigeria et ceux, en cours de discussion, avec le Sénégal.

Le ministre s'est, en outre, enquis, lors de sa visite, de l'avancement du projet de partenariat entre le groupe Sonelgaz, Electro Industries et l'entreprise indienne Vijay Electric Limited pour la fabrication de transformateurs électriques à haute tension.

Le projet, d'un montant de 4,7 milliards DA, a été lancé en 2018 et devra permettre la création de 358 emplois permanents, mais a connu des retards dans la réalisation à cause, notamment, de la pandémie sanitaire de la Covid-19 et du non-respect de leurs engagements par les entreprises réalisatrices.



OMAN AGROFOOD 2025

GRAND ENGOUEMENT POUR LES PRODUITS ALGÉRIENS

Le stand algérien au Salon international omanais de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation (Oman AgroFood 2025), qui s'est ouvert lundi dernier au Centre des congrès et d'expositions de Mascate (Oman), a connu un grand engouement des visiteurs et des opérateurs économiques omanais et étrangers pour les produits algériens, dont ils ont valorisé la qualité et la compétitivité.

Le stand algérien a connu une forte affluence, "ce qui dénote la croissance de l'intérêt pour l'offre nationale et sa capacité à se positionner sur les marchés régionaux", lit-on dans un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

L'Algérie participe en tant qu'invitée d'honneur à cette manifestation à laquelle prennent part 18 entreprises algériennes activant dans plusieurs secteurs vitaux, comme les produits agricoles, les techniques d'irrigation, les techniques agricoles, les aliments et les produits alimentaires, le conditionnement,



l'emballage et la chaîne de froid, précise la même source. Les travaux de cette 7e édition du Salon Oman AgroFood 2025 se sont ouverts lundi matin, en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, accompagné du ministre omanais de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en eau, Saoud Al-Habsi, et du secrétaire général du Conseil des ministres omanais, Cheikh Ben Mohammed Al Harthy. "Cette participation intervient, sous la supervision du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, dans le cadre du renforcement de la présence des produits algériens sur les marchés du Golfe et l'ouverture de nouvelles perspectives aux entreprises nationales pour intégrer des marchés prometteurs, conformément à la stratégie de l'Etat visant à diversifier les exportations hors hydrocarbures", conclut le communiqué.

DGSN

UNE DÉLÉGATION DE HAUT NIVEAU DE LA POLICE CHINOISE EN VISITE OFFICIELLE À ALGER

Une délégation de haut niveau de la police de la République populaire de Chine, conduite par le directeur adjoint de la Sécurité publique de la province du Hubei, Yang Biao, a effectué lundi dernier une visite à la Direction des unités républicaines de sécurité d'El-Hamiz, ainsi qu'au siège du Mécanisme de coopération policière de l'Union africaine (Afripol) à Alger, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Cette visite s'inscrit "dans le cadre du programme de la visite officielle qu'effectue la délégation chinoise à la DGSN. La délégation s'est rendue lundi matin à la Direction des unités républicaines de sécurité d'El-Hamiz, où une présentation lui a été faite sur l'organigramme de la direction et sur la nature des missions qui lui sont confiées en matière de soutien à la

préparation opérationnelle et de renforcement des capacités d'intervention pour le maintien de l'ordre public. La visite a également été ponctuée par des exercices de simulation réalisés par les unités spécialisées en explosifs et les unités canines relevant de la Sûreté nationale", précise le communiqué. La délégation "s'est ensuite rendue au siège d'Afripol, où elle a effectué une tournée dans les différents départements et services de cette structure et reçu des explications sur son rôle central en matière de coordination et d'échange d'informations et de données entre les services de police africains, et de renforcement des efforts conjoints de lutte contre les différentes formes de criminalité, notamment le crime organisé transfrontalier", ajoute-t-on de même source.

PERTURBATIONS SUR LE SITE WEB DE ALGER16

Le site du quotidien *Alger16* enregistre des perturbations ces derniers jours pour des raisons techniques. Des mesures sont prises pour une réparation rapide et efficace afin d'éviter que cela se reproduise.

Le quotidien *Alger16* s'excuse auprès de ses lecteurs et annonceurs pour le désagrément occasionné.

PRIX D'ALGER DE RÉCITATION ET DE PSALMODY DU SAINT CORAN COUP D'ENVOI DES ÉLIMINATOIRES NATIONALES



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a donné, lundi dernier à Alger, le coup d'envoi des éliminatoires nationales de la 21e édition du Prix d'Alger de récitation et de psalmodie du Saint Coran, indique un communiqué du ministère.

Organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, la 21e édition du Prix d'Alger de récitation et de psalmodie du Saint Coran verra la participation de près de 120 candidats dans cette phase éliminatoire dont le coup d'envoi a été donné par M. Belmehdi au siège du ministère", précise la même source.

"Les éliminatoires qui se dérouleront par visioconférence durant trois jours, sous la supervision d'un jury spécialisé dans les règles de récitation et de psalmodie du Coran", se déclinent en trois catégories : le concours national de récitation, de psalmodie et d'interprétation du Saint Coran, le concours des jeunes récitants du Saint Coran et le concours international de récitation et de psalmodie du Saint Coran".

Le concours international se déroulera durant le mois de Rajab 1447 H, coïncidant avec la célébration d'El Isra et El Miraj (Voyage nocturne et Ascension du prophète Mohamed (QLSSS)", tandis que le concours national et le concours des jeunes récitants seront organisés durant le mois sacré de Ramadan. Cette manifestation religieuse s'inscrit dans le cadre des efforts continus du ministère pour encourager les récitants du Saint Coran, selon le communiqué.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC
ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 0210001713002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise nationale
de communication, d'édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
E-mail : agence.regle@anep.com.dz
programmation.regle@anep.com.dz
agence.orana@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

AUGMENTATION DU SNMG, DE L'ALLOCATION CHÔMAGE ET DE LA RETRAITE DES ENGAGEMENTS CONCRÉTISÉS PAR LE CHEF DE L'ÉTAT

L'annonce, dimanche dernier, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de l'augmentation du Salaire national minimum garanti (SNMG) a déclenché une vague de réactions positives au sein du monde syndical, académique et économique. Cette mesure forte, qui portera le SNMG de 20.000 à 24.000 DA dès janvier 2026, s'inscrit dans une dynamique plus large de consolidation des acquis sociaux et de renforcement du pouvoir d'achat, enjeu devenu structurant dans la trajectoire socioéconomique du pays.

Dès le lendemain de la décision présidentielle, syndicalistes et experts ont multiplié les analyses pour en évaluer l'impact. Tous convergent vers la même conclusion : cette hausse représente bien plus qu'un simple ajustement salarial.

Elle reconfigure, selon eux, les leviers de consommation, d'inclusion sociale et de stabilité économique. Au cœur de cette lecture optimiste se trouve l'analyse de l'expert en développement économique et consultant international Abderrahmane Hadeff. Celui-ci rappelle que la décision « s'inscrit dans le cadre des engagements du président de la République sur le volet social », ajoutant que cette mesure « aura des répercussions positives sur les acquis sociaux des citoyens à travers le soutien du pouvoir d'achat pour améliorer leur niveau de vie, étant donné que le SNMG constitue le salaire de référence dans la constitution de la masse salariale ».

Pour M. Hadeff, la portée de cette révision salariale dépasse la dimension sociale. Elle s'étend, explique-t-il, à la sphère productive, puisque « cette mesure aura aussi une dimension économique, compte tenu du lien direct entre le pouvoir d'achat et la relance de la consommation, principal moteur de la croissance économique et objectif ultime de la production, ce qui aura un impact durable sur la consommation du produit national, tout en offrant un climat favorable pour l'investissement ».

Dans une économie où la consommation intérieure constitue l'un des fondements de la stabilité, renforcer la base salariale signifie aussi repositionner l'ensemble du système productif. L'expert rappelle que cette décision « intervient pour renforcer d'autres mesures, telles que l'exonération de l'IRG pour les salaires inférieurs ou égaux à 30.000 DA », rappelant que cet allègement fiscal s'était déjà imposé comme un soutien important pour les revenus



faibles et moyens. Le monde de la protection du consommateur a également accueilli cette annonce avec satisfaction. Le président de l'Association nationale de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, estime que l'augmentation « significative » du SNMG contribuera à « améliorer le pouvoir d'achat des citoyens ». Il salue les efforts du président de la République « visant à améliorer le niveau de vie du citoyen à travers l'augmentation du SNMG, la revalorisation des salaires, outre ses instructions visant à garantir la disponibilité des produits et contrôler leurs prix ». M. Zebdi insiste toutefois sur une condition essentielle : « La nécessité de préserver ces acquis en intensifiant les efforts pour assurer la stabilité des prix, notamment à l'approche du mois de Ramadan ». L'organisation qu'il représente voit dans la hausse du SNMG une opportunité, mais juge indispensable d'accompagner cette dynamique par une meilleure régulation du marché. Dans le secteur de l'éducation, fortement structuré et souvent en première ligne dans les revendications socio-

professionnelles, la mesure a également été perçue comme un signal positif. Le président de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), Sadek Dziri, qualifie la décision présidentielle de « nouvel acquis pour le citoyen qui renforce son pouvoir d'achat et améliore son niveau de vie ». Il met particulièrement en avant « les répercussions de cette décision sur les personnes à faible revenu, qui verront leur pouvoir d'achat s'améliorer ». Pour les syndicats du secteur, cette hausse du SNMG vient soutenir les catégories les plus vulnérables et répond aux objectifs récurrents de justice salariale. Du côté de l'enseignement supérieur, la lecture est similaire. Le secrétaire général de la Fédération nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (FNESRS), Messaoud Amarna, a salué la hausse en la considérant comme « un acquis important », en soulignant « le grand intérêt accordé par le président de la République au volet social, notamment au pouvoir d'achat des différentes catégories de la société ». Il rappelle que le tout nouveau statut particulier des enseignants-

NOUVELLE DÉCISION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE UN QUOTA SUPPLÉMENTAIRE DE 2 000 LIVRETS DE HADJ POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE 70 ANS ET PLUS

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé d'allouer 2.000 carnets de pèlerinage au profit des citoyens âgés de 70 ans et plus, inscrits dix fois aux précédentes opérations sans être retenus lors du tirage au sort ordinaire du samedi 22 novembre 2025. Cette mesure vise à donner à cette catégorie, longtemps en attente, une chance supplémentaire d'accomplir les rites du hadj.

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé que le tirage au sort spécial aura lieu le samedi 6 décembre 2025, au niveau des sièges de wilaya ou dans tout autre lieu jugé approprié par les autorités locales. Les concernés, ou leurs représentants, sont invités à assister à l'opération afin de garantir transparence et clarté.

Le ministère a précisé que ce tirage est strictement réservé aux citoyens remplissant deux conditions : être âgé de 70 ans ou plus et ayant été inscrit dix fois aux opérations précédentes.

Toute demande ne respectant pas ces deux critères ne sera pas prise en compte, permettant ainsi d'accorder une priorité équitable à ceux qui ont attendu leur tour durant de nombreuses années.

G. S. E.

chercheurs, chercheurs permanents et hospitalo-universitaires a introduit « des augmentations de salaires au profit de cette catégorie, ce qui aura un impact positif sur leurs performances professionnelles ». La hausse du SNMG constitue donc, selon lui, une continuité structurelle dans l'effort d'intégration salariale et de valorisation du travail scientifique. Le secteur paramédical n'est pas resté en marge des réactions. Le secrétaire général du Syndicat algérien des paramédicaux (SAP), Lounes Ghachi, a salué la décision portant

augmentation du SNMG, soulignant « ses retombées sur le renforcement du pouvoir d'achat des salariés et l'amélioration de leurs conditions sociales ». Pour un corps professionnel soumis à une pression de plus en plus forte, cette amélioration salariale est perçue comme un souffle, un moyen de consolider le statut des travailleurs de la santé et de stabiliser leurs conditions de vie.

Au-delà des appréciations sectorielles, la décision présidentielle renvoie à une stratégie plus large : celle de rééquilibrer, graduellement mais continuellement, les revenus face à l'inflation et aux exigences sociales nouvelles. En portant le SNMG à 24.000 DA, le gouvernement affirme sa volonté de maintenir une cohérence entre les réformes économiques, le soutien aux classes moyennes et la lutte contre la vulnérabilité sociale. Les spécialistes insistent toutefois sur une évidence : une hausse du salaire minimum n'est pleinement efficace que lorsqu'elle s'inscrit dans un environnement maîtrisé, où l'inflation, la disponibilité des produits, la transparence commerciale et la bonne gouvernance marchande accompagnent les efforts publics.

Mais pour l'heure, l'essentiel semble acquis : la décision est largement perçue comme une avancée tangible, un point d'appui supplémentaire dans la construction d'un cadre économique et social plus stable, protecteur et cohérent. Les réactions unanimes de la société civile organisée et des experts laissent entrevoir un consensus rare, témoignant de l'importance du geste politique et de ses retombées attendues.

À compter de janvier 2026, la revalorisation du SNMG devrait entrer en vigueur, marquant un jalon significatif dans la politique salariale nationale. Reste désormais à veiller à l'accompagnement structurel nécessaire pour transformer cette nouvelle base salariale en un véritable moteur de cohésion sociale et de relance économique durable.

G. Salah Eddine

AUGMENTATION DU SNMG ET DES PENSIONS DE RETRAITE L'UGTA SALUE LA DÉCISION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), représentée par son secrétaire général, M. Amar Takdjout, a salué lundi dernier à Alger la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'augmenter le salaire minimum garanti, ainsi que les allocations et pensions de retraite, considérant cette mesure comme un soutien important au pouvoir d'achat et une étape cruciale vers l'amélioration des conditions sociales de tous les travailleurs et retraités.

Dans une déclaration à l'Algérie Presse Service (APS), M. Takdjout a souligné que le Président avait tenu ses engagements envers les travailleurs et les citoyens en décidant de relever le salaire



minimum de 20 000 à 24 000 DA à compter de janvier 2026, et en présentant des propositions relatives à la revalorisation des pensions et des allocations de retraite. Il a estimé que les décisions prises, dimanche dernier, par le président de la République, lors de sa présidence d'une réunion du Conseil des

ministres, étaient « positives, responsables et courageuses » et confirmaient le respect du Président pour ses engagements et ses promesses envers les travailleurs et les citoyens, rappelant que cette question avait toujours été une revendication de la centralité syndicale à plusieurs reprises.

M. Takdjout a ajouté que ces décisions contribuent à « renforcer le front intérieur » et à accroître « la confiance des travailleurs et des citoyens », tout en répondant aux sceptiques, notant que ces décisions « positives » s'inscrivent dans la continuité de décisions analogues prises par le président de la République, il y a des années, en réponse aux diverses demandes des travailleurs, en fonction « des capacités du pays », comme l'allongement « du congé de maternité ».

Le secrétaire général de l'UGTA s'attend à ce que les propositions visant à augmenter les pensions et les prestations de retraite comprennent également des « aspects positifs » et des « augmentations significatives » au profit de cette partie de la population.

Abir Menasria

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE : «PRÉSERVER LE CARACTÈRE SOCIAL DE L'ÉTAT»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, a affirmé, lundi soir, que les augmentations du salaire minimum garanti et de l'allocation chômage constituent la concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à améliorer le pouvoir d'achat du citoyen et à préserver le caractère social de l'État.

Invité du journal télévisé de 20h de la Télévision algérienne, M. Saïhi a déclaré que les augmentations approuvées lors du dernier Conseil des ministres représentent « la concrétisation d'un des engagements du Président, qui s'est engagé à revaloriser les



salaires afin de préserver le pouvoir d'achat des citoyens ». Il a souligné que « le président de la République tient à préserver le caractère social de l'État et a adopté, depuis 2020, plusieurs augmentations de salaire et d'indemnités et ce, malgré la fragilité de l'économie mondiale ». Il a rappelé, à ce propos, « les

exonérations fiscales sur les salaires début 2020, puis les augmentations salariales enregistrées en 2022, 2023 et 2024, dont la masse totale a atteint 900 milliards de dinars ». Dans le même contexte, le ministre a précisé que « tous les employés ont bénéficié de ces augmentations, qui ont atteint un taux d'environ

53 % ». Concernant la hausse de l'allocation chômage à 18 000 dinars, le ministre du Travail a indiqué que cette allocation « permet d'assurer une protection sociale au primo-demandeur d'emploi, l'État l'accompagnant dans sa recherche d'un travail ». Il a révélé qu'« à travers l'instauration de cette allocation en 2022, plus de 947 000 jeunes ont été placés dans des emplois permanents, grâce à la dynamique économique que connaît l'Algérie ».

Dans le même ordre d'idées, M. Saïhi a affirmé que « l'inscription auprès de l'Agence nationale de l'emploi se fait uniquement via le numérique pour bénéficier de l'allocation chômage », l'agence assurant « un accompagnement régulier du bénéficiaire afin de l'orienter vers le marché du travail ».

Il a ajouté que l'allocation chômage « est accordée pour une durée d'un an renouvelable, et durant cette période, il est veillé à ce que le bénéficiaire suive une formation de qualification lui permettant d'accéder directement à un poste de travail ».

APS

AVIS D'EXPERTS UNE ÉTAPE « IMPORTANTE » POUR RENFORCER LE POUVOIR D'ACHAT DU CITOYEN...

Des économistes et des universitaires constantinois ont affirmé que l'augmentation du Salaire national minimum garanti (SNMG) à 24.000 DA dès janvier 2026, décidée dimanche dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est une avancée cruciale pour stimuler le pouvoir d'achat et la solidarité sociale.

Selon l'économiste et doyen de la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion de l'université Constantine 2,

Nour-Eddine Laïachi, elle « reflète une forte volonté politique de protéger le pouvoir d'achat des citoyens ». Il précise que la hausse du SNMG « contribuera à dynamiser le marché intérieur et à renforcer la demande en biens et services ».

Le spécialiste a mis en évidence le fait que cette décision s'inscrit en continuité avec les réformes socio-économiques mises en œuvre par les autorités ces dernières années. De son côté, le chef du département des sciences

commerciales au sein de la même faculté, Talal Abbassi, a souligné que « la revalorisation du salaire minimum aura des retombées positives sur la performance des petites et moyennes entreprises en stimulant l'esprit d'initiative, en améliorant le climat de travail et en renforçant la production nationale, afin de limiter d'éventuels effets inflationnistes ». L'expert a précisé que cette initiative s'intègre dans le cadre d'une orientation stratégique visant à rehausser

la productivité, à garantir une affectation plus équilibrée des richesses et à intensifier le processus de mutation que traverse actuellement l'économie nationale.

Adoptée dimanche dernier en Conseil des ministres sous l'égide de M. Tebboune, cette mesure est inédite par son ampleur depuis 2020 (où l'augmentation n'était que de 2.000 DA).

Parallèlement, l'allocation chômage a été portée de 15.000 à 18.000 DA.

Omar Lazela

TRANSITION NUMÉRIQUE DANS LE SECTEUR DE LA JUSTICE DES ACQUIS TANGIBLES RÉALISÉS

S'exprimant lundi dernier à Blida, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ, a mis en avant les progrès concrets réalisés par la justice dans sa transformation numérique, une démarche qui prépare le terrain pour une justice fondée sur l'intégrité, l'efficacité et la transparence.

En présidant l'ouverture d'un colloque intitulé « La transformation numérique dans le secteur de la justice et son rôle dans la promotion du travail judiciaire », en présence du premier président de la Cour suprême, Tahar Mamouni, le ministre a affirmé que la numérisation constitue « une priorité majeure » pour son département. Il a rappelé que plusieurs initiatives ont déjà été mises en œuvre, touchant au cœur de l'activité judiciaire mais aussi au management administratif, financier et opérationnel.

À ce titre, il a évoqué la mise en place d'un réseau informatique interne et la création d'un centre de données principal, accompagné d'un centre de secours, afin d'assurer la continuité des systèmes d'information et des



services judiciaires en toutes circonstances.

M. Boudjemaâ a également souligné les efforts entrepris pour étendre la numérisation à l'ensemble des structures judiciaires, notamment à travers l'actualisation des services électroniques et l'adaptation permanente des outils numériques aux évolutions technologiques. Le ministre a rappelé que ces avancées s'inscrivent dans les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à instaurer une

digitalisation complète, optimiser le service public et garantir une justice de qualité.

Parmi les réalisations majeures, il a cité l'extension de l'utilisation des terminaux de paiement électronique dans les juridictions, avec un taux de couverture de 95 %. Il a également mentionné la mise en place d'un dispositif d'échange dématérialisé d'informations entre la Haute-Autorité de lutte contre la corruption et l'appareil judiciaire. Il a, en outre, insisté sur « l'importance extrême accordée à l'élargissement des services

électroniques à distance et à la poursuite des projets destinés à améliorer et moderniser le service public judiciaire ».

De son côté, le premier président de la Cour suprême, Tahar Mamouni, a salué « les avancées majeures réalisées par le secteur de la justice pour passer d'un système traditionnel basé sur le papier à un système électronique ». Il a souligné les progrès visibles à travers les nombreuses prestations en ligne, les applications développées par le ministère et la

digitalisation des dossiers juridiques, un domaine dans lequel la Cour suprême « a enregistré des avancées significatives ». Coorganisée par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et le ministère de la Justice, cette journée a permis aux magistrats et chercheurs de débattre des enjeux liés à la digitalisation de la justice et d'explorer son potentiel pour améliorer l'efficacité du travail judiciaire tout en préservant les droits et libertés constitutionnels.

Omar Lazela

PROGRAMME NATIONAL DE QUALIFICATION DES JEUNES LEADERS

INSTALLATION DU COMITÉ D'ORGANISATION

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a supervisé lundi dernier l'installation du comité d'organisation chargé de piloter le lancement du Programme national de qualification des jeunes leaders. Selon un communiqué officiel, cette étape marque une avancée institutionnelle majeure, traduisant la volonté du ministère de renforcer l'autonomisation des jeunes talents et de les préparer à jouer un rôle actif dans la dynamique de développement national. Le communiqué précise que M. Hidaoui, lors de la séance de supervision tenue dimanche dernier, au centre culturel « Arezki Taboudoucht » de Ben Aknoun, a souligné que le programme national de qualification des jeunes leaders constitue une initiative concrète qui s'inscrit dans la reconnaissance, par les institutions de l'État, des compétences de la jeunesse. Il a affirmé que cette démarche vise à ouvrir de nouvelles perspectives et « de préparer à participer à la gestion des affaires publiques ». Le ministre a qualifié cette initiative d'« expérience unique », fondée sur une formation structurée et un accompagnement opérationnel destiné à permettre aux jeunes d'assumer des responsabilités dans divers secteurs. Il a ajouté que le comité mis en place se chargera de planifier avec rigueur les différentes étapes du programme, « en vue de son lancement officiel dans les meilleures conditions ».

Dans le même contexte, le ministère rappelle que le principal défi demeure la capacité à encourager les jeunes et à leur offrir les moyens nécessaires pour occuper une place centrale dans le développement national, tout en valorisant leur créativité. M. Hidaoui a insisté sur « l'engagement du ministère à accompagner toutes les initiatives à même de renforcer toutes les initiatives des jeunes dans les processus décisionnels » et de leur garantir un accès réel aux espaces d'expression et d'impact.

Par ailleurs, le programme est présenté comme « une expérience de terrain inédite » d'une durée d'un an, conçue pour accompagner les jeunes de manière progressive afin de générer des effets tangibles dans leurs environnements respectifs.

Selon la même source, 1 000 jeunes hommes et femmes, issus du pays et de la diaspora, devraient bénéficier de ce dispositif. Ils seront intégrés au sein des institutions de jeunesse afin « qu'ils deviennent de véritables phares de créativité et d'encadrement des jeunes ».

Ainsi, cette initiative marque une nouvelle étape dans la stratégie nationale d'investissement dans la jeunesse, en plaçant les jeunes au cœur des transformations futures du pays.

Abir Menasria

SIGNALEMENT DE LA CORRUPTION ET PRÉSENTATION DU CODE DE CONDUITE PROFESSIONNELLE

LANCEMENT D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé lundi dernier à Alger une journée d'information marquée par le lancement d'une nouvelle plateforme numérique dédiée au signalement des cas de corruption, ainsi que par la présentation du code de

professionnelle et de déontologie du secteur.

Lors de cette rencontre, organisée en présence de la présidente de la Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mousserati, ainsi que de représentants de

plusieurs institutions nationales, Mme Mouloudji a expliqué que cette plateforme constitue « un acquis institutionnel majeur ». Elle a souligné qu'elle renforcera les efforts du secteur dans la prévention de la corruption et la promotion de la transparence. Elle a également insisté sur l'importance du code de conduite, rappelant qu'il s'agit d'un « pilier essentiel pour ancrer la culture de l'intégrité » parmi les travailleurs.

La ministre a rappelé que la stratégie nationale de lutte contre la corruption, mise en œuvre ces dernières années, repose sur la moralisation de la vie publique, le renforcement de l'intégrité au



sein des institutions et une gestion plus transparente des deniers publics. Cette stratégie prévoit aussi la mise en place de mécanismes de contrôle et de prévention basés sur des outils modernes et efficaces. De son côté, Salima Mousserati a souligné que la plateforme lancée par le ministère de la Solidarité nationale revêt

« une importance particulière », car elle constitue un moyen concret pour protéger les catégories vulnérables et garantir leurs droits. Elle a affirmé que cette initiative s'intègre pleinement dans les objectifs fixés par la stratégie nationale de transparence et de lutte contre la corruption.

Mme Mousserati a rappelé que les pouvoirs publics ont placé la lutte contre la corruption au cœur de leurs priorités, à travers des réformes globales, le renforcement du cadre législatif et l'activation des mécanismes nationaux de contrôle. Elle a précisé que la HATPLC travaille avec l'ensemble des institutions concernées pour diffuser la culture de l'intégrité, promouvoir la transparence, consolider les principes de bonne gouvernance et améliorer les dispositifs de signalement, ainsi que la protection des lanceurs d'alerte.

Cheklat Meriem

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-BIÉLORUSSE

ÉLARGISSEMENT DES PERSPECTIVES DE LA COOPÉRATION ENTRE LES DEUX PAYS

Le Forum économique algéro-biélorusse s'est tenu lundi dernier à Alger sous la coprésidence de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, et du ministre biélorusse de la Réglementation anti-monopole et de la Régulation du commerce, Artur Karpovich.

Cette rencontre a permis d'examiner de nouveaux leviers de coopération économique et de réaffirmer la volonté des deux pays d'élargir leurs partenariats commerciaux et d'investissement. Dans son intervention, Mme Abdellatif a souligné que ce forum s'inscrit dans la dynamique politique croissante qui caractérise les relations bilatérales, affirmant qu'il reflète « l'engagement de l'Algérie et de la Biélorussie à consacrer une vision stratégique de renforcement du partenariat économique ». Selon elle, la rencontre a constitué une opportunité pour identifier des mécanismes concrets de développement du partenariat, explorer de nouveaux créneaux d'investissement, échanger les expertises et consolider les projets communs dans plusieurs secteurs clés. La ministre a réitéré la disponibilité du gouvernement algérien à accompagner les initiatives d'investissement à travers des mesures incitatives douanières et fiscales, la facilitation des procédures administratives et la mise à



LE PRÉSIDENT BIÉLORUSSE À ALGER POUR UNE VISITE OFFICIELLE

Le président de la République de Biélorussie, M. Alexandre Loukachenko, est arrivé, hier après-midi à Alger pour une visite officielle en Algérie. Le Président Loukachenko a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le président du Conseil de la nation, M. Azzouz Nasri.

des excellentes relations politiques unissant les deux pays. Pour sa part, le ministre biélorusse Artur Karpovich a insisté sur l'importance particulière de cette deuxième édition du forum, organisée à la veille de la première visite officielle du président biélorusse Alexandre Loukachenko en Algérie. Une visite qualifiée d'« historique », censée ouvrir une nouvelle étape

dans les relations bilatérales. M. Karpovich a également rappelé que l'événement coïncide avec le 30e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, soulignant la nécessité de bâtir une plateforme durable de coopération économique. Il a appelé à renforcer les contacts directs entre opérateurs, à travers notamment les Chambres de commerce et d'industrie, et à exploiter pleinement les outils fournis par la Commission mixte de coopération. Le forum a été marqué par la signature de plusieurs accords de partenariat et par l'organisation de rencontres B2B entre opérateurs économiques algériens et biélorusses, destinées à jeter les bases de nouveaux projets conjointement portés.

R. N.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE TROUVER DES MÉCANISMES DE COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES DEUX PAYS

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, a reçu, lundi dernier, le ministre biélorusse de la Santé, M. Alexander Khodjaev, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération dans la production de médicaments et de dispositifs médicaux, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, les deux parties ont souligné la nécessité de trouver des mécanismes de

complémentarité entre les deux pays et d'enregistrer en commun les médicaments, en vue de faciliter les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Biélorussie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, précise le communiqué. A cette occasion, les deux parties sont convenues d'intensifier les rencontres et la concertation, en vue d'activer les différents dossiers de partenariat, ajoute la même source.

AHMED ATTAF REÇOIT SON HOMOLOGUE BIÉLORUSSE

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, lundi dernier, son homologue biélorusse, Maxim Ryzhenkov, a indiqué un communiqué du ministère. Les entretiens ont permis de "passer en revue l'état et les perspectives des relations de coopération et d'amitié entre les deux pays" et de "finaliser les préparatifs en prévision des prochaines échéances bilatérales, qui permettront de donner un nouvel élan à ces relations".



COMMERCE LES OPPORTUNITÉS DE COLLABORATION PASSÉES EN REVUE

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a tenu une rencontre bilatérale avec le ministre biélorusse de la Réglementation anti-monopole et du commerce, Artur Karpovich, au cours de laquelle les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le secteur ont été examinés, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre s'est déroulée en marge des travaux du Forum économique algéro-biélorusse, en présence des cadres du ministère, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), M. Kamel Moula, et du président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, Tayeb Chebab.

A cette occasion, les deux parties ont "passé en revue les opportunités de renforcement de la coopération commerciale et économique entre les deux pays et discuté des moyens d'échanger les expertises en vue d'établir des partenariats plus efficaces conformément à la vision des deux pays en faveur d'un développement économique équilibré et durable", ajoute le communiqué.



COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ALGÉRO-BIÉLORUSSIE

PROJET D'UNE USINE DE BUS À BOUIRA

L'Algérie et la Biélorussie ont franchi lundi dernier une étape déterminante dans la consolidation de leurs relations économiques, en donnant le coup d'envoi d'une coopération renforcée, structurée autour de projets industriels concrets.

Le point d'orgue de cette dynamique est la signature d'un ensemble d'accords stratégiques, dont un projet phare : l'implantation d'une usine de fabrication de bus en Algérie. Cette initiative s'inscrit dans une vision à long terme, pensée pour moderniser le tissu productif algérien, créer des emplois qualifiés et répondre à des priorités nationales telles que le renouvellement du parc de transport collectif.

C'est en marge d'un forum économique bilatéral que la Société algérienne de fabrication de véhicules utilitaires et industriels (SFVUI), filiale du groupe public Ferrovia, a signé un protocole de partenariat avec Maz Minsk Automobile Plant, l'un des poids lourds de l'industrie biélorusse. L'accord prévoit l'installation, sur le site d'Oued El-Berdi, à Bouira, d'une unité spécialisée dans la production d'autobus répondant aux standards internationaux.

Selon M. Samir Ardjoun, directeur de la communication et du marketing de la SFVUI, le lancement de ce projet constitue une réponse directe aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a instruit un renouvellement accéléré du parc national de transport de voyageurs. Le secteur, jugé vieillissant et fragilisé, nécessite un renfort d'urgence. L'investissement, estimé à 4,7 milliards de dinars, permettra de produire jusqu'à un millier de bus par an, couvrant plusieurs catégories et équipements, et générera 612 emplois directs. Un impact majeur est également attendu sur l'écosystème local, notamment en matière de sous-traitance mécanique, d'intégration industrielle et de montée en compétences des travailleurs.

« Le choix du site d'Oued El-Berdi s'inscrit dans une vision plus grande ambitionnant de consolider le tissu industriel local et de



booster le développement économique de la région », a expliqué M. Ardjoun. Pour de nombreux responsables industriels, cette implantation marque un tournant dans la régionalisation de l'activité manufacturière. Ce projet intervient, par ailleurs, dans un contexte particulier : l'accident dramatique d'El-Harrach, en août dernier, a conduit le Président Tebboune à décider l'importation exceptionnelle de 10 000 bus afin de combler les besoins urgents. L'usine de Bouira représente ainsi la pièce centrale d'une stratégie mixte, combinant réponse immédiate et solution durable.

UN PARTENARIAT INDUSTRIEL MULTIDIMENSIONNEL

Par ailleurs, les discussions menées entre le ministre algérien de l'Industrie, M. Yahia Bachir, et ses homologues biélorusses, M. Andrei Kuznetsov (Industrie) et M. Yury Golov (Agriculture), ont permis de tracer les contours d'une coopération plus large, couvrant des secteurs à fort potentiel. M. Bachir a souligné la nécessité de concrétiser le partenariat avec le groupe public AGM dans le domaine des tracteurs, machines agricoles et équipements destinés à moderniser le secteur rural. Ces collaborations visent à remplacer progressivement les importations par une production nationale fiable et compétitive. L'Algérie a également exprimé son intention d'étendre les partenariats aux

secteurs de la plasturgie, la chimie, l'électroménager et la sidérurgie. Une invitation explicite a été adressée aux sous-traitants biélorusses pour investir en Algérie, profiter des avantages offerts par les zones industrielles et contribuer à la structuration locale de filières stratégiques. De son côté, le ministre biélorusse de l'Industrie a réaffirmé la volonté de son pays de mettre en place des unités industrielles communes, en insistant sur l'importance du transfert de technologies, du soutien à la modernisation des chaînes de production et du renforcement du capital humain algérien. Il a également exprimé un intérêt marqué pour le secteur textile, via un partenariat avec le groupe Getex, avec une ambition affichée : cibler à la fois le marché algérien et l'export.

COOPÉRATION AGRICOLE

Le pilier agricole occupe lui aussi une place centrale dans cette nouvelle dynamique bilatérale. Les échanges ont permis d'identifier des projets structurants couvrant les filières lait et produits laitiers, céréales, viande et semences. L'objectif est clair : renforcer la capacité de production nationale, améliorer la qualité des intrants agricoles et diversifier les sources d'approvisionnement. Cette coopération se veut pragmatique, articulée sur des transferts de savoir-faire, la création d'unités de transformation et l'introduction de technologies à même d'élever les standards productifs algériens.

Conscientes que la réussite de ce partenariat dépend de sa traduction opérationnelle, les deux parties sont convenues de mettre en place un mécanisme de suivi conjoint. Celui-ci devra assurer le passage rapide des accords à la réalisation, avec un calendrier d'évaluation régulière destiné à mesurer l'avancement des projets, identifier les obstacles et maintenir le cap stratégique fixé par les deux gouvernements.

La signature de cinq accords commerciaux et industriels lors du forum, dont celui scellé avec MAZ, symbolise déjà une volonté concrète de transformer les discussions en projets tangibles.

En diversifiant ses partenariats internationaux, l'Algérie entend consolider son ambition d'accélérer l'industrialisation du pays et de réduire sa dépendance aux importations. La Biélorussie, forte d'un héritage industriel structuré, d'une tradition d'excellence manufacturière et d'une expertise reconnue dans les équipements mécaniques, apparaît comme un partenaire naturel dans cette démarche.

Ce rapprochement ouvre la voie à une coopération profonde, capable de remodeler plusieurs secteurs clés, tout en participant à la montée en puissance de l'économie algérienne dans un contexte international marqué par des besoins grandissants en souveraineté industrielle et technologique.

G. Salah Eddine

SIGNATURE DE CINQ ACCORDS DE PARTENARIAT

Cinq accords de partenariat dans les secteurs commercial et industriel ont été signés lundi dernier à Alger entre des entreprises et organismes algériens et biélorusses, à l'occasion du Forum économique bilatéral. Le premier accord porte sur un protocole de coopération entre la Société algérienne de fabrication de véhicules utilitaires et industriels (SFVUI), rattachée au groupe "Ferrovia", et l'entreprise biélorusse "Maz" Minsk Automobile Plant-MAZ. Ce partenariat vise à développer la production de véhicules, notamment via la création d'une unité de fabrication d'autobus sur le site d'Oued El-Berdi dans la wilaya de Bouira. Selon Samir Ardjoun, directeur de la communication et du marketing de la SFVUI, ce projet s'inscrit dans le cadre du renouvellement du parc national de véhicules, conformément aux directives du

président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. La nouvelle unité devrait produire près de mille bus par an, de tailles et équipements variés, afin de répondre aux besoins du marché national. Elle devrait également générer environ 612 emplois directs, pour un investissement total estimé à 4,7 milliards de dinars. Le choix du site d'Oued El-Berdi, a souligné M. Ardjoun, reflète la volonté de renforcer le tissu industriel local et de dynamiser l'économie de la région.

Par ailleurs, un mémorandum d'entente a été signé entre la société publique des constructions métalliques "SNC METAL" et l'entreprise biélorusse "AMKODOR". Un autre protocole a été conclu entre l'Entreprise des tracteurs agricoles (ETRAG) et "Bobruiskagromach", afin de favoriser la coopération industrielle et l'échange de

savoir-faire et de technologies entre les deux pays.

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) a également signé un accord avec son homologue biélorusse pour la création d'un conseil d'affaires conjoint, destiné à soutenir les opérateurs économiques et à faciliter les échanges commerciaux et les investissements bilatéraux. Enfin, un accord de coopération a été conclu entre la Confédération algérienne du patronat (CAP) et la Bourse biélorusse des marchandises, ouvrant de nouvelles opportunités de partenariat pour les entreprises des deux nations.

Ces accords reflètent la volonté des deux pays de renforcer leurs liens économiques et industriels, tout en stimulant le développement local et la création d'emplois. Cheklat Meriem

CAMPAGNE NATIONALE DE VACCINATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE PLUS DE 443 000 ENFANTS VACCINÉS AU PREMIER JOUR

Plus de 443.000 enfants ont bénéficié de la vaccination contre la poliomyélite dès le premier jour de la campagne nationale.

Le ministre de la Santé a annoncé lundi dernier, dans un communiqué, que cette opération avait rencontré un succès remarquable et significatif, avec précisément 443.566 enfants vaccinés à travers le pays, selon les données officielles.

Ce chiffre illustre la forte mobilisation et le niveau élevé de sensibilisation des familles quant à la nécessité de protéger leurs enfants contre cette maladie.

Le ministère a précisé que ce chiffre constitue un « indicateur positif » reflétant l'engagement remarquable des parents. La campagne, lancée dimanche 30 novembre 2025, se poursuivra jusqu'au 6 décembre



dans sa première phase, sous le parrainage du ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Aït Messaoudene, qui a donné le signal officiel de l'opération. Le ministre a rappelé « l'importance stratégique du renforcement de l'immunité collective contre la poliomyélite ».

Pour atteindre tous les enfants cibles, âgés de deux mois à cinq ans, le ministère a mobilisé plus de 7.000 centres de vaccination et des équipes médicales mobiles, particulièrement dans les wilayas méridionales, suivant une stratégie de « porte-à-porte » afin de « garantir

l'accès » à tous. La supervision sur le terrain est assurée par 51 superviseurs de wilaya chargés de coordonner et de suivre efficacement les activités pour garantir une couverture totale et sans heurts.

Sur le plan logistique, plus de 5.532.000 doses de vaccin ont été distribuées aux différentes régions, assurant la disponibilité nécessaire tout au long de la première phase. Le ministère a confirmé « la mobilisation continue de ses équipes médicales et paramédicales pour assurer le succès de cette importante campagne nationale » et a lancé un appel aux parents à poursuivre le suivi dans les centres de vaccination ou à recevoir les équipes mobiles afin de maintenir la santé de leurs enfants.

Abir Menasria

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE VIH LES EFFORTS CONSENTEIS PAR L'ALGÉRIE MIS EN EXERGUE

Le ministère de la Santé a célébré, lundi dernier à Alger, la Journée mondiale de lutte contre le sida. L'événement a permis de revenir sur les efforts importants déployés ces dernières années pour renforcer la surveillance, le dépistage et l'accès au traitement pour les personnes vivant avec le VIH.

Dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère, Mohamed Talhi, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a rappelé que l'Algérie a engagé « d'importants efforts pour renforcer la surveillance, le dépistage, la prise en charge et l'accès au traitement antirétroviral

. Il a également réaffirmé « l'engagement du pays à poursuivre la mise en œuvre du Plan national stratégique de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le sida pour la période 2024-2028 ». La célébration, placée sous le slogan « Surmonter les perturbations, transformer la riposte au sida », a aussi été l'occasion de rappeler la volonté de l'Algérie de contribuer pleinement aux objectifs fixés par l'ONUSIDA, avec l'ambition d'éliminer la maladie d'ici 2030. Selon le ministre, « l'accès au dépistage et au traitement, le renforcement de la prévention, l'amélioration de la qualité des services et la coordination multisectorielle »

sont des leviers essentiels pour atteindre cet objectif. La représentante de l'ONUSIDA en Algérie, Soraya Alem, a salué « l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts » dans la mise en œuvre du plan stratégique 2024-2028, soulignant l'importance du travail déjà accompli. De son côté, la directrice de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, Samia Hammadi, a rappelé que la poursuite des actions de prévention et des campagnes de sensibilisation reste un facteur clé pour réduire les nouvelles infections au VIH dans le pays.

Cheklat Meriem

AU TERME D'UNE MISSION EN ALGÉRIE CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DE LA DÉLÉGATION MÉDICALE CHINOISE

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a présidé, lundi dernier, une cérémonie en l'honneur de la délégation médicale chinoise, au terme de sa mission en Algérie, à l'occasion de laquelle il a mis en avant les relations unissant les deux pays, notamment dans le domaine de la santé. Lors de cette cérémonie à laquelle a assisté l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, M. Dong Guangli, le ministre a mis en avant « la profondeur des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays, en particulier dans le domaine de la santé », rappelant l'envoi de la première mission médicale chinoise en Algérie au lendemain de l'indépendance. Le ministre a salué le rôle des



membres de la délégation médicale chinoise qui « ont entrepris le travail dès leur arrivée avec leurs collègues algériens afin d'offrir les meilleurs services de soins

possibles aux citoyens ». Il a également souligné le travail accompli par la mission et son soutien aux capacités des équipes médicales algériennes, à même, a-

t-il dit, de renforcer la coopération algéro-chinoise qui constitue « un modèle de solidarité internationale ». Pour sa part, le chef de la délégation médicale chinoise a salué le soutien reçu de la part du ministère de la Santé, ce qui a contribué à créer « un excellent environnement de travail ». De son côté, l'ambassadeur de Chine en Algérie a affirmé que la coopération entre les deux pays est « un exemple vivant » de leur amitié traditionnelle et leur coopération mutuelle, rappelant la reconnaissance par son pays du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRRA) après sa création en 1958 et le soutien de l'Algérie à la Chine pour le recouvrement de son siège légitime aux Nations unies en 1971.

9^e FESTIVAL DE LA LITTÉRATURE ET DU CINÉMA DE LA FEMME (MAI 2026)

LES CANDIDATURES SONT LANCÉES...

Le Festival culturel national de la littérature et du cinéma de la femme de Saïda a annoncé l'ouverture des candidatures pour sa neuvième édition, prévue en mai 2026. Considéré comme l'un des rendez-vous culturels majeurs du pays, l'événement s'attache depuis sa création à mettre en valeur la créativité féminine dans les domaines du cinéma et de la littérature.

Au fil des années, ce festival s'est imposé comme un espace unique de visibilité pour les œuvres portées par des femmes – réalisatrices, écrivaines ou professionnelles de l'image. Il s'inscrit désormais comme une plateforme incontournable pour renforcer la présence féminine dans les milieux artistiques et encourager les nouvelles voix du secteur. L'édition 2026 entend poursuivre cette dynamique, avec l'ambition de faire de Saïda un véritable laboratoire d'idées et de pratiques autour des questions liées au

féminin dans les arts. La direction du festival a lancé un appel à participation destiné aux professionnels du cinéma : réalisateurs, producteurs, étudiants et jeunes talents du secteur audiovisuel. Les œuvres peuvent être soumises dans trois catégories : long métrage de fiction, court métrage de fiction et film documentaire. À travers cette sélection, le comité d'organisation souhaite refléter la diversité de la création contemporaine et offrir de nouveaux espaces d'expression artistique. Les films retenus seront

programmés dans un agenda riche en projections, ateliers, rencontres littéraires et débats autour du cinéma. Des échanges directs entre cinéastes et public sont également prévus, afin de favoriser le dialogue et la circulation des idées. La neuvième édition devrait connaître une participation élargie, portée par la notoriété croissante de ce rendez-vous annuel auprès des cinéastes et des acteurs du monde littéraire. Elle ambitionne ainsi de contribuer à l'enrichissement de la scène culturelle nationale et de consolider le rôle des femmes comme voix influente du paysage cinématographique.

Les candidats ont jusqu'au 31 janvier 2026 pour soumettre leurs œuvres à l'adresse suivante : festivaldesaida20@gmail.com.

R. C.



OPÉRA D'ALGER

RÉCITAL MUSICAL DU PIANISTE YANIS TALEB

Le pianiste et compositeur de musique classique, Yanis Taleb, a animé samedi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, un récital époustouflant devant un public nombreux et recueilli qui a savouré une fusion «unique» de styles aux sonorités occidentales et orientales. Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, le récital intitulé «Lettre pour l'Algérie» propose, durant une heure et quart, des œuvres composées par ce pianiste virtuose et des pièces puisées dans le répertoire musical algérien. Imprégné de grands compositeurs classiques notamment Mozart (1756-1791) et Frédéric Chopin (1810-1849), grand pianiste virtuose du XVIII^e siècle et le pianiste algérien Mustapha Skandriani (1920-2005), Yanis Taleb a revisité, en première partie de cette soirée, une dizaine de ses compositions, imprégnées de sonorités musicales



contemporaines, aux influences classiques occidentales et orientales. En deuxième partie, le pianiste a gratifié le public avec une sélection de pièces remarquables de la musique algérienne et des reprises de chants patriotes comme «Min djibalina», «Djazairouna Ya bilada El Djoudoud» ou encore «Chehlet laâyani», célèbre pièce du patrimoine algérien.

Brillamment joué au piano, l'Hymne national algérien «Qassamen», aura été un des moments les plus émouvants de la soirée devant un

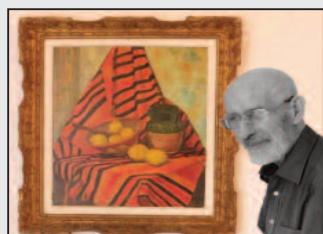
public debout qui a repris chœur une partie du texte du poète Moulfi Zakaria (1908-1977) dans une ambiance ravivant le sentiment de fierté. Pianiste et compositeur, diplômé du Conservatoire de musique classique à Vichy (France)

Yacine Taleb s'est produit sur plusieurs scènes en Algérie et à l'étranger. En 2024, il a été distingué du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs «Ali Maachi», dans la catégorie des œuvres musicales.



DÉCÈS DE L'ARTISTE PLASTICIEN YOUSSEF SARI

L'artiste plasticien Youssef Sari, l'un des pionniers des arts plastiques en Algérie, est décédé, lundi dernier à Alger, à l'âge de 80 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Né en 1945 à Alger, Youssef Sari est considéré comme l'un des plus grands artistes plasticiens algériens et l'une des figures majeures de la création artistique nationale. Il laisse derrière lui un parcours riche et varié comme peintre, photographe, formateur, sportif, scout et voyageur. Il a également exercé dans le domaine de l'imprimerie où il a dirigé l'imprimerie de son grand-père, Badreddine Sari. Passionné du dessin et de la peinture dès son jeune âge, il rejoint l'Association des Beaux-Arts de 1960 à 1970, où il étudie aux côtés de plusieurs artistes dont Mustapha Belkahla, Aïcha Haddad et Moussa Bourdine. Il a également été membre de l'Union nationale des arts plastiques (Unap) entre 1969 et 1975, ainsi que de l'Union générale des plasticiens arabes. Youssef Sari a participé à de



nombreuses expositions et compétitions nationales et internationales entre 1964 et 1976, ce qui lui a valu de marquer son nom en lettres d'or dans l'histoire des arts plastiques algériens. L'artiste a été honoré, en octobre dernier, pour son riche parcours, à l'occasion d'une exposition organisée au Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23) à Alger, présentant une sélection de ses œuvres choisies par sa famille parmi son important actif artistique.



ALGER16,
le quotidien
du Grand Public



TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

OVERTHINKING

EST-CE UN PROBLEME
DE « TROP REFLECHIR »

**VOUS PASSEZ VOS SOIRÉES
À RESSASSER EN BOUCLE
DES ÉVÈNEMENTS PASSÉS,
OU À ANTICIPER L'AVENIR ?
VOUS ÊTES PEUT-ÊTRE
UN OVERTHINKER...
ET CE N'EST PAS TOUJOURS
UN PROBLÈME !**

Vous avez parfois l'impression que votre tête ne s'arrête jamais, que vos pensées tournent en boucle et vous empêchent de profiter du moment présent ? Si oui, vous êtes peut-être un overthinker. Mais qu'est-ce que cela signifie exactement ? Et est-ce forcément un problème au quotidien ? On fait le point avec une psychologue clinicienne et psychothérapeute.

**DÉFINITION : QU'EST-CE QUE
L'OVERTHINKING ?**

Le terme anglais « overthinking » désigne littéralement le fait de « trop penser ». Ce phénomène se manifeste lorsque notre mental est constamment en activité. Les pensées et restent bloquées dans la tête, sans jamais descendre dans le corps », expliquent-elles. Résultat :

- Une tête pleine. Le cerveau est en mode « survie », cherchant sans cesse à résoudre des problèmes et à tout contrôler, même lorsque le danger n'est pas imminent.
- Un corps oublié. L'énergie est centralisée au niveau du mental, provoquant une surchauffe mentale. Le corps est mis de côté, se traduisant par du stress, de la contraction et de la fatigue.
- Imaginez : vous passez la soirée à repenser en boucle à ce rendez-vous raté ou à anticiper une catastrophe qui n'arrivera peut-être jamais. Voilà le quotidien d'un overthinker. « En se noyant dans le passé ou en se projetant dans le futur, la personne ne

peut pas être présente à ce qui se passe dans le réel et ne profite pas de l'instant présent », regrette l'expert.

**COMMENT APPELLE-T-ON UNE
PERSONNE QUI RÉFLÉCHIT TROP ?**

L'overthinker a souvent du mal à lâcher prise : son cerveau ne s'arrête jamais, même pour des choses insignifiantes. Il se fatigue, doute de tout, et a parfois du mal à profiter pleinement du moment présent.

**POURQUOI CERTAINES PERSONNES
PENSENT-ELLES « TROP » ?**

L'overthinking ne naît pas par hasard. Derrière cette tendance à tout analyser et à tout anticiper, se cachent souvent des causes profondes, parfois anciennes : ● Les traumatismes. Des expériences passées mal digérées peuvent laisser une empreinte émotionnelle. Le mental se met alors à ressasser sans fin, comme pour tenter de réparer ce qui n'a pas pu l'être. ● La personnalité. Les personnes neurotypiques ont naturellement une grande activité mentale.

● Le besoin de contrôle. Réfléchir beaucoup peut être une façon de se rassurer face à l'incertitude. Le cerveau tente d'anticiper tous les scénarios possibles pour éviter d'être pris au dépourvu.

● La solitude ou le manque d'écoute. Quand on se sent incompris, on a tendance à tout ruminer intérieurement, faute de pouvoir partager ses pensées avec quelqu'un. Ces profils ont simplement appris à réfléchir le monde plutôt qu'à le sentir.

Retrouver l'équilibre permet de laisser un peu plus de place au vécu, au ressenti, à la vie elle-même.

**L'OVERTHINKING PEUT AUSSI AVOIR DES
CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ...**

Penser, analyser, vouloir comprendre... C'est normal et même nécessaire. Mais quand le mental ne s'arrête jamais, la réflexion devient un piège. L'overthinking épuise peu à peu le corps et l'esprit, jusqu'à perturber le bien-être global.

Le problème apparaît lorsque la pensée tourne à vide, sans apporter de solutions, et finit par générer plus d'anxiété que de clarté. Certains signes ne trompent pas :

- Une fatigue mentale constante. Le cerveau ne décroche plus, même la nuit. La charge cognitive devient telle qu'on se sent vidé, sans énergie.
- Un stress permanent. Le corps reste en alerte, comme s'il devait réagir à un danger invisible. Résultat : palpitations, troubles digestifs, tensions musculaires...
- Des troubles du sommeil. L'endormissement devient difficile, les réveils nocturnes fréquents. Le mental rumine, incapable de se mettre sur pause.
- Des douleurs physiques. Épaules crispées, nuque tendue, mâchoire serrée... L'excès de pensées se traduit souvent par une surcharge corporelle.

● Une paralysie de l'action. Trop réfléchir empêche d'avancer. Les pensées tournent en boucle, la décision devient impossible, la peur de se tromper prend le dessus.

À ce stade, l'overthinking ne sert plus à rien : il bloque l'énergie vitale, empêche d'être dans le moment présent et prive de la joie simple de vivre.



Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

**Les petites annonces
sont à 150 DA seulement**

**Anniversaires, félicitations...
à 300 DA seulement**

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

**NUMÉROS
UTILES**

**URGENCES ET
SÉCURITÉ
SAMU**
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

**CHU
BEN AKOUN**
021.91.21.63

**CHU BENI
MESSOUA**
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

**DÉPANNAGE
GAZ**
021.68.44.00

**DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ**
021.68.55.00

**SERVICE
DES EAUX**
021.58.32.32/
58.37.37

**PROTECTION
CIVILE**
021.61.00.17

**SÛRETÉ
DE WILAYA**
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

**NUMÉROS
UTILES**

**AÉROPORT
HOUARI-
BOUMEDIENE**
021.54.15.15

**AIR ALGERIE
(RÉSERVATION)**
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11.12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70.85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17



www.alger16.dz
Alger16 quotidien





ALGÉRIE - SOUDAN
AUJOURD'HUI À 13H
(HEURE ALGÉRIENNE)

COMMENCER DU BON PIED

LIRE NOS ARTICLES
EN PAGES 14 ET 15



COUPE ARABE FIFA 2025 – GROUPE A

LA PALESTINE ET LA SYRIE RÉALISENT L'EXPLOIT

Lundi soir, la Coupe arabe Fifa 2025 a débuté sous le signe des surprises à Doha. La Palestine a créé l'exploit en s'imposant par 1 à 0 face au Qatar, pays hôte et grand favori. Quelques heures plus tôt, la Syrie avait déjà bousculé la hiérarchie en battant la Tunisie sur le score de 1 à 0, confirmant que le tournoi s'annonce intense et imprévisible dès ses premiers instants.

LA PALESTINE CHOQUE LE QATAR EN OUVERTURE

C'était la grande soirée à Doha : Al Bayt Stadium, comble, vibrat pour le coup d'envoi de la Coupe arabe Fifa 2025. Et personne — ou presque — n'aurait pu imaginer le scénario qui allait se dérouler pour le match entre le Qatar et la Palestine. Pourtant, c'est bien la Palestine qui a réalisé l'un des exploits les plus marquants de son histoire récente, en s'imposant par 1 à 0 face à un grand favori de la compétition. Le but décisif est tombé dans le temps additionnel, à la 95^e minute, sur un centre venu de la droite mal négocié par la défense qatari. C'est Sultan Al Brake qui a involontairement dévié le ballon dans son propre but, offrant à la Palestine une victoire historique et des points cruciaux. Cette victoire a une saveur particulière : la sélection palestinienne n'avait plus remporté un match dans

cette compétition depuis 1966, soit 59 ans — un véritable exploit pour une équipe dont le parcours est marqué par la résilience et la persévérance. Tout au long de la rencontre, le Qatar a dominé la possession, multiplié les offensives — avec Akram Afif, Ahmed Alaa et Mohammed Muntari à la pointe — sans jamais parvenir à percer le bloc palestinien. La Palestine, elle, a misé sur un dispositif discipliné, compact et solidaire, privilégiant la résistance et les contre-attaques rapides. Malgré la pression constante, les Palestiniens ont gardé leur sang-froid. Trois



surprise en battant la Tunisie (1-0), grâce à un coup franc transformé par Omar Khribin à la 48^e minute.

Malgré une nette domination tunisienne — 69 % de possession, 17

tirs tentés et 480

passes réussies

contre 168 pour

la Syrie — les

Aigles de

Carthage n'ont

jamais trouvé la

faille : seuls

quatre de leurs

tirs ont été

cadrés, et la

défense

syrienne,

parfaitement

organisée, a

tenu bon

jusqu'au coup

de sifflet final.

La Tunisie,

finaliste de la

dernière

édition,

commence

donc sa

campagne de manière décevante.

Pour la Syrie, en revanche, cette

victoire relance le tournoi de la

meilleure des manières.

La réussite syrienne repose

sur une organisation

défensive disciplinée et

une efficacité minimale

mais décisive. Le coup

franc de Khribin a suffi

à sceller le match.

Face aux assauts

répétés des Tunisiens

— tentatives d'Ismaïl

Gharbi, Mohamed Ali

Ben Romdhane et

Firas Chawat — le

gardien et ses

défenseurs ont résisté

avec solidité et sang-froid.

Pour la Tunisie, la rencontre

eut un défi permanent : malgré

une domination territoriale

évidente, le manque de précision dans le dernier geste a coûté cher, à un moment où chaque point de la phase de groupes est crucial.

UN GROUPE A RELANCÉ

Avec ces résultats, le Groupe A s'annonce déjà imprévisible et passionnant. La Palestine et la Syrie, auteures d'exploits retentissants dès l'ouverture, prennent la tête provisoire du groupe, reléguant le Qatar et la Tunisie dans une position délicate.

Chaque équipe devra désormais redoubler d'attention et de discipline pour espérer se qualifier pour les quarts de finale.

Si la possession et le palmarès ne suffisent pas à garantir un succès, ce premier jour rappelle que dans cette Coupe arabe 2025, la combativité et la maîtrise tactique peuvent faire basculer n'importe quelle rencontre. Le suspense est lancé, et le groupe promet déjà des affrontements intenses jusqu'au dernier coup de sifflet.

G. S. E.



occasions nettes ont marqué leur audace et leur capacité à croire en l'impossible. Et puis est venu le coup du sort : ce CSC en toute fin de match, dramatique et décisif, illustre parfaitement le football dans toute sa dramaturgie — un ballon mal négocié, des émotions à vif dans les tribunes... et la Palestine qui s'envole vers un triomphe devenu symbole d'espoir.

LA SYRIE SURPREND LA TUNISIE

Quelques heures plus tôt, dans le match d'ouverture du

Groupe A, la

Syrie

a créé

campagne de manière décevante.

Pour la Syrie, en revanche, cette

victoire relance le tournoi de la

meilleure des manières.

La réussite syrienne repose

sur une organisation

défensive disciplinée et

une efficacité minimale

mais décisive. Le coup

franc de Khribin a suffi

à sceller le match.

Face aux assauts

répétés des Tunisiens

— tentatives d'Ismaïl

Gharbi, Mohamed Ali

Ben Romdhane et

Firas Chawat — le

gardien et ses

défenseurs ont résisté

avec solidité et sang-froid.

Pour la Tunisie, la rencontre

eut un défi permanent : malgré

une domination territoriale

Yacine Brahimi brandit le drapeau algérien à la cérémonie d'ouverture

Lors de la cérémonie d'ouverture de la Coupe arabe Fifa 2025, lundi après-midi, à Doha, Yacine Brahimi a eu l'honneur de porter et de brandir le drapeau algérien. Un geste symbolique fort, qui rappelle la victoire de l'Algérie lors de l'édition 2021 et marque la volonté de l'équipe de défendre son titre malgré l'incertitude autour de certains joueurs.

Le milieu offensif, figure emblématique du football algérien, a ainsi représenté son pays devant les officiels et le public du Lusail Stadium, envoyant un message de fierté nationale et d'unité avant le début des

Le programme d'aujourd'hui

A 13h
Algérie - Soudan

A 15h30
Irak - Bahreïn

A 18h
Jordanie - Emirats AU

COUPE ARABE FIFA 2025-Groupe D/ ALGÉRIE - SOUDAN
AUJOURD'HUI À 13H (HEURE ALGÉRIENNE) AU STADE AHMAD BIN ALI DE DOHA

COMMENCER DU BON PIED



La sélection nationale algérienne des A', détentrice du titre, remettra en jeu son trophée dès aujourd'hui à l'occasion de son entrée en lice face au Soudan pour le compte de la 1re journée de la phase de groupes de la Coupe arabe Fifa 2025 qui abrite la capitale qatarie, Doha.

C' est aujourd'hui donc le grand jour pour le sélectionneur national des A', Madjid Bougherra, et sa bande qui s'apprête à foulter la pelouse du stade Ahmad Bin Ali de Doha à l'occasion de son premier match qui l'opposera dans cette phase finale à la sélection du Soudan. Ce sera à partir de 13 heures, heure algérienne. Question d'ambiance, les Sayoud, Slimani, et Bedrane ne risquent pas d'être dépayrés.

L'importante communauté algérienne résidant sur place, rejointe par des centaines de supporters venus d'un peu partout à travers le monde, promet de bien garnir les tribunes du stade Ahmad Bin Ali pour soutenir leur équipe. Déjà, la veille de la rencontre, des groupes de supporters algériens et les drapeaux aux couleurs nationales se sont



L'Irak débute son parcours face au Bahreïn

Le stade 974 de Doha accueillera cet après-midi à 15h30, une confrontation cruciale entre l'Irak et Bahreïn, pour l'ouverture de leur parcours dans le Groupe D de la Coupe arabe Fifa 2025. Ce groupe, considéré comme l'un des plus relevés, comprend également l'Algérie, championne en titre, et le Soudan. Pour les deux équipes, l'objectif est clair : prendre un bon départ pour espérer atteindre les quarts de finale. Historiquement, les rencontres entre l'Irak et Bahreïn ont souvent été serrées, promettant un duel intense. Sous la houlette de

Graham Arnold, l'Irak mise sur une tactique pointue et un jeu collectif solide. Les Lions de Mésopotamie, nation la plus titrée de l'histoire de la Coupe arabe avec quatre succès, cherchera à imposer sa maîtrise collective et sa solidité défensive. L'équipe espère également profiter de cette compétition pour préparer le barrage intercontinental en mars prochain. Du côté bahreïni, l'expérience de joueurs comme Mahdi Alhumaidan, attaquant influent capable de faire la différence dans le dernier tiers du

terrain, sera déterminante pour déstabiliser l'arrière-garde irakienne. Le Bahreïn de Dragan Talajic privilégie le pragmatisme : son système à cinq défenseurs lui permet de rivaliser avec des équipes supérieures et promet une confrontation stratégique captivante. Le match s'annonce donc comme une véritable bataille tactique où chaque erreur pourra coûter cher. Les deux équipes savent qu'un résultat positif est impératif avant d'affronter l'Algérie et le Soudan dans les prochaines journées.

Omar Lazela

passer au-dessus, surtout qu'il enchaîne beaucoup de matchs. Mais je pense qu'il sera là vendredi prochain », a rassuré son coach en conférence d'après-match. Vendredi prochain, le club lillois jouera un match important face à l'O Marseille, et fera certainement tout pour remettre son joueur sur pied. Mais est-ce sans risque surtout dans ce duel qui s'annonce intense avec la venue des Marseillais qui seront prêts à labourer la pelouse du Pierre Mauroy-Decathlon Arena pour, au moins, préserver leur troisième place devant son adversaire du jour qui est également son poursuivant immédiat au classement ?

D. C.

ÉQUIPE NATIONALE

Plus de peur que de mal pour Mandi ?

Ayant été contraint de laisser ses camarades en plein match de championnat contre le Havre, dimanche dernier, l'international algérien, défenseur de Lille OSC, Aissa Mandi, victime d'une blessure, a sonné l'alerte qui atteint l'univers des Verts à quelques encabulations du lancement de la CAN. Mandi a dû se faire remplacer avant même la pause. Il a quitté le terrain en se tordant de douleurs aux adducteurs, après avoir tenté de résister, en vain. Finalement, plus de peur que de mal puisque sa blessure s'est avérée pas aussi grave que le suggérait son remplacement après seulement quelques dizaines de minutes de jeu. « C'est un problème aux adducteurs qu'il traîne depuis un moment et qu'il arrive à gérer. Cette fois, il ne pouvait pas

adversaire qui n'est là qu'à propos d'un match barragé, malgré qu'il se présente avec son équipe nationale A, excepté certains blessés à l'image du gardien titulaire, sociétaire d'Azam FC de Tanzanie, Mohamed Moustapha. Mais Bougherra a tout intérêt à bien mettre en garde ses protégés contre toute facilité. Il ne faudra surtout pas se prendre pour le vainqueur avant d'avoir gagné le duel sur le terrain. Les premières défaites enregistrées, en ouverture du tournoi lundi dernier, par la Tunisie (0-1) devant la Syrie, et le Qatar, pays organisateur (0-1) également face à la Palestine, devraient sonner comme de sérieux avertissements aux Verts qui devront ne rien négliger du début jusqu'au coup de sifflet final de la rencontre. La victoire est plus qu'indispensable pour l'Algérie, cet après-midi, afin de démarrer ce tournoi du bon pied, et surtout prendre confiance pour la suite de la compétition durant laquelle elle sera attendue par chaque adversaire, comme le disait Bougherra lui-même.

Djaffar C.

COUPE D'ALGÉRIE 2026 LES 32^{es} DE FINALE LANCÉS AUJOURD'HUI

CRB - ORB Oued Fodda pour l'entame

Les championnats de Ligue 1 professionnelle et de Ligue 2 amateur observeront ce week-end une pause pour laisser place à Dame Coupe, dont les 32es de finale sont au programme dès aujourd'hui et s'étaleront jusqu'à samedi 6 décembre. C'est le CR Belouizdad qui ouvre le bal contre l'ORB Oued Fodda qu'il reçoit à partir de 19 heures au stade Nelson-Mandela. Le CRB, sociétaire de la Ligue 1 professionnelle, paraît largement favori face à ce représentant de la Ligue inter-régions Centre-Ouest, en dépit du mental des troupes certainement bien saqué après la lourde défaite subie en Coupe de la CAF à Brazzaville samedi dernier. Les Rouge et Blanc restent en effet sur une amère défaite (4-1) essuyée le week-end dernier en déplacement contre les Congolais d'Otoho d'Oyo.

Rentrés au soir même de la déroute pour arriver à Alger le lendemain au petit matin, Ramovic a accordé, dans la foulée, à ses joueurs une journée de repos pour récupérer de leur éreintant safari africain. Le groupe a repris le chemin des entraînements, lundi dernier, sur le terrain annexe du stade Nelson-Mandela.

L'ambiance était loin d'être à la fête avec ce revers qui reste toujours en travers de la gorge des joueurs comme du staff, et de la direction.

Le Chabab espère néanmoins apaiser quelque peu sa déception et celle de ses supporters avec une éventuelle qualification au prochain tour de la Coupe d'Algérie qui ne saurait lui échapper ce soir face à la modeste équipe de l'ORB Oued Fodda. Le cas contraire sonnerait vraiment une véritable catastrophe pour le club algérien. Le match sera retransmis sur la 6e chaîne de la télévision nationale. A signaler que les autres matchs de ce tour suivront demain jeudi, vendredi, et samedi prochains.

D. C.



JAKARTA - Le bilan des inondations et glissements de terrain qui ont frappé la grande île indonésienne de Sumatra s'élève désormais à 631 morts et un million d'habitants déplacés, selon un décompte publié hier par l'Agence nationale de gestion des catastrophes.

SOFIA - Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté lundi dernier à Sofia contre le gouvernement bulgare, marquant ainsi l'intensification d'un mouvement anti-corruption dans le pays, qui se cristallise contre le budget 2026.

LIMA - Au moins douze personnes sont mortes, dont trois enfants, et trente autres sont portées disparues lundi dernier après un glissement de terrain ayant enseveli deux embarcations fluviales dans le centre du pays, ont annoncé les autorités.

WASHINGTON - Les institutions financières internationales (IFI), dont le FMI et la Banque mondiale, ont annoncé lundi dernier, dans un communiqué commun, apporter une aide de 6,7 milliards de dollars sur trois ans au gouvernement jamaïcain afin de l'aider à faire face aux conséquences de l'ouragan Melissoa.

GHAZA - L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 70.112 martyrs et 170.986 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué lundi dernier par les autorités palestiniennes sanitaires.

LA «DÉCLARATION D'ALGER» POUR LA PROCLAMATION DU 30 NOVEMBRE UNE JOURNÉE D'HOMMAGE AUX VICTIMES DE LA COLONISATION

Rendue publique après les travaux de la Conférence internationale sur les crimes coloniaux en Afrique, dimanche et lundi derniers à Alger, la «Déclaration d'Alger» préconise de faire du 30 novembre la «Journée africaine d'hommage aux martyrs et victimes de la traite transatlantique, de la colonisation et de l'apartheid». Cette recommandation s'appuie sur une proposition initiale du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Les délégués présents à la conférence ont indiqué s'inscrire dans la lignée de la proposition émise par le chef de l'Etat, «visant à instituer une Journée africaine d'hommage aux martyrs et victimes de la traite transatlantique, de la colonisation et de l'apartheid», en proposant «le 30 novembre, jour d'ouverture de la Conférence d'Alger, comme date de cette commémoration».

Les participants ont salué l'initiative présidentielle sur la conférence d'Alger, adressant leurs «sincères remerciements», tout en «remerciant chaleureusement le gouvernement et le peuple algériens pour l'accueil fraternel et les moyens déployés



pour la pleine réussite de cet événement majeur». Le texte ajoute : «La Déclaration d'Alger est une étape essentielle vers la reconnaissance des crimes du colonialisme et constitue un moyen pratique pour doter l'Afrique d'instruments durables de mémoire, de vérité, de justice et de réparation pour un avenir juste, prospère et digne aux générations futures.»

À l'occasion de la session de l'Union africaine tenue à Addis-Abeba, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait émis une proposition visant

à consacrer une journée mémorielle aux victimes de la colonisation et de l'apartheid. En février dernier, en marge du Sommet de l'Union africaine, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait formulé l'idée de déclier une journée spécifique à l'hommage aux victimes du colonialisme et de l'apartheid.

La 39e session ordinaire de l'UA, en février 2026, examinera la «Déclaration d'Alger» en vue de sa ratification comme «première étape continentale vers la criminalisation du colonialisme dans toutes ses formes et la poursuite d'une justice

réparatrice», précisent les signataires du document.

Événement majeur à l'échelle continentale, la Conférence internationale sur les crimes coloniaux en Afrique découle de la décision de l'UA de février 2025. Cette dernière avait approuvé l'idée du Président Tebboune d'accueillir en Algérie un événement consacré à la mise en œuvre du thème de l'année 2025 «Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine à travers les réparations». *Omar Lazela*

DÉFENDANT LES PRIORITÉS AFRICAINES AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU LE GROUPE A3 "A GAGNÉ EN VISIBILITÉ"

Le groupe A3 au Conseil de sécurité de l'ONU «a gagné en visibilité» en défendant les priorités africaines, a affirmé, lundi dernier à Alger, le ministre angolais des Affaires extérieures, Téte Antonio, estimant, toutefois, que des progrès supplémentaires seront nécessaires.

«Depuis sa création en 2013, le groupe A3 s'est transformé en une entité cohérente qui influe dans les discussions des questions africaines figurant à l'ordre du jour des réunions du Conseil de sécurité des Nations unies», a-t-il fait remarquer lors des travaux de la première journée du 12e séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, «Processus d'Oran». Il a estimé, à ce titre, que la force



du A3 repose sur «la continuité de la perfection de la coordination avec les structures de l'UA, notamment avec le Conseil de paix et de sécurité (CPS)». Toutefois, si le groupe a «gagné en visibilité» en défendant les priorités africaines au sein du Conseil de sécurité, en dépit des multiples défis auxquels il fait face, le ministre angolais a jugé que «des

progrès supplémentaires seront nécessaires». Il a recommandé, à ce propos, de renforcer la coordination avec le Conseil de paix et de sécurité et les membres africains du Conseil de sécurité, de renforcer le

raviver le débat autour de la quête de longue date de l'Afrique pour une représentation permanente au Conseil de sécurité des Nations unies, qui devra «continuer à occuper une place de choix».

Le ministre angolais, dont le pays assure la présidence tournante de l'UA, a plaidé également pour la poursuite du travail pour la personnalisation du financement de l'ONU pour les opérations de maintien de la paix, un objectif soutenu par la résolution 2219 du Conseil de sécurité.

M. Antonio Téte a proposé, en outre, l'établissement d'une troïka des présidents du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. «Toutes ces actions contribueront à renforcer notre harmonisation et notre effort au sein du Conseil de sécurité des Nations unies», a-t-il soutenu.

R. I.

LA CÔTE D'IVOIRE PREND LA PRÉSIDENCE DU CPS DE L'UA

La Côte d'Ivoire a pris lundi dernier la présidence du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) pour le mois de décembre avec un «profond sentiment de responsabilité, d'engagement et de dévouement», appelant à cette occasion à «renforcer la solidarité africaine».

Dans son intervention à l'occasion de la 12e session du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique-Processus d'Oran, tenue à Alger, le ministre ivoirien des Affaires étrangères, Kacou Houadja Léon Adom, a souligné la détermination de son pays à «maintenir et renforcer la dynamique existante», en phase avec les aspirations des peuples africains pour «une Afrique en paix, intégrée et prospère», conformément à l'Agenda 2063 de l'UA.

Il a, à ce titre, insisté sur la nécessité pour la Côte d'Ivoire de bénéficier, à l'instar de la présidence sortante, du «soutien et de la

solidarité» des membres du CPS, du groupe A3 au niveau du Conseil de sécurité et de l'ensemble des Etats de l'UA. Le chef de la diplomatie ivoirienne a, par ailleurs, félicité la République démocratique du Congo et le Liberia pour leur élection en tant que nouveaux membres du groupe A3, représentant l'Afrique au Conseil de sécurité de l'ONU. Il les a exhortés à poursuivre les acquis des précédentes configurations de l'A3 et à «demeurer résolus» dans la défense des positions africaines.

Il a également rendu hommage aux membres sortants du groupe A3+ - l'Algérie, la Sierra Leone + le Guyana - pour «leurs efforts soutenus et exemplaires» en faveur des intérêts africains au sein du Conseil de sécurité. Evoquant la portée du séminaire, M. Léon Adom a invité les participants à «tirer pleinement parti» de cette rencontre afin d'évaluer les progrès réalisés, d'identifier

les enseignements tirés et de réfléchir aux meilleures pratiques pour renforcer l'efficacité de l'action africaine.

Il a relevé que ce rendez-vous se tient à un moment «particulièrement critique», marqué par une multiplication des menaces pesant sur la paix et la stabilité du continent.

Parmi ces défis, il a cité l'expansion du terrorisme, la radicalisation, les transitions politiques prolongées, la réurgence des changements anticonstitutionnels, la prolifération des armes et des groupes armés, ainsi que les catastrophes naturelles liées au changement climatique.

Le ministre a insisté sur l'importance de renforcer la coordination entre les membres des A3 et entre ces derniers et le CPS, ainsi qu'avec les capitales concernées, appelant également à faire avancer le débat sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies.